

Comité consultatif de Simplifier l'autorisation préalable

Chacune des organisations représentées au sein du comité consultatif possède une expertise en matière d'autorisation préalable (AP) et souhaite contribuer à l'amélioration du processus, au profit des patients et des autres intervenants de l'AP. Toutes les organisations énumérées ci-dessous ont fourni des ressources humaines à l'initiative « Simplifier l'autorisation préalable ».

AMGEN

AstraZeneca

Alliance canadienne des patients en dermatologie

Connex Health Consulting (présidence)

Gilead Sciences Canada inc.

Innovative Medicines Canada

Eli Lilly Canada Inc.

Sentrex Health Solutions

Nous remercions les nombreux autres spécialistes des groupes de patients, de payeurs, d'aide aux patients, de navigation pour l'accès aux médicaments, et des groupes de médecins, qui jouent un rôle dans le processus de remboursement. Ils ont tous offert leur temps et leur expertise lors de la conception de ce site et tout au long de notre travail de plaidoyer, depuis 2020, pour une approche de l'autorisation préalable plus centrée sur les patients.